



## **LETTRE AUX PARENTS**

Vos représentants FCPE vous informent des actions qu'ils mènent au collège Max Linder.

→ Dans le cadre du **Comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté** (CESC), vos représentants FCPE ont proposé :

▶ la création d'une commission fournitures scolaires : l'objectif est de baisser le poids des cartables. L'enquête auprès des familles a montré que nos enfants subissent en moyenne un surpoids de 30 à 40 % (rappel : le poids du cartable ne devrait pas dépasser 10 % du poids de l'élève).

Deux réunions avec les enseignants et l'administration du collège ont permis de finaliser les listes demandées pour les quatre niveaux. La FCPE proposera une bourse aux fournitures (achat groupé des fournitures : un document d'information vous parviendra dans quelques jours).

▶ la création d'une commission cantine : l'objectif est de trouver des solutions quant aux problèmes constatés au service de restauration scolaire. Vos représentants FCPE ont en effet déjeuné à la cantine en Janvier et ont observé : une file d'attente trop longue et peu sécurisée à l'entrée, une file d'attente trop longue pour la dépose des plateaux, la présence de déchets dans les pichets d'eau, l'absence d'incitation à goûter à tous les plats et par conséquent le gaspillage important de nourriture.

Les travaux de rénovation de la restauration devraient permettre d'améliorer la durée de l'attente à l'entrée et la dépose des plateaux. Les pichets actuels seront remplacés par des pichets transparents. Des messages d'information sur l'équilibre alimentaire seront affichés à la cantine.

Lors de la mise en service du nouveau restaurant scolaire, une charte de bonne conduite sera présentée aux élèves.

→ Au cours **des conseils d'administration du collège**, vos représentants FCPE ont proposé :

▶ le réaménagement de la cour du collège, avec notamment le remplacement des bancs abîmés, l'installation de tables de ping pong en dur, la modification du sens d'ouverture de la porte des toilettes des garçons.

▶ la réparation de la clôture à l'arrière du collège

▶ l'installation de casiers supplémentaires afin d'éviter le transport de tout le matériel de la journée et de réduire les vols dans les locaux à cartables.

L'administration du collège étudie la faisabilité de ces propositions, en lien avec le Conseil Général de Gironde.

→ Dans le cadre du **Foyer socio-éducatif (FSE)**, vos représentants FCPE ont proposé :

- ▶ l'aménagement de la salle du foyer, avec notamment l'achat d'une chaîne hifi et de fauteuils.
- ▶ une aide pour les élèves qui sont partis en Angleterre pendant les vacances de Pâques ; ce voyage est proposé par un organisme de Créon (20 euros par élève).
- ▶ des sorties ludiques et culturelles le samedi après-midi.

Vos représentants FCPE ont également voté les subventions proposées par les enseignants et/ou le personnel du collège : aides financières pour les voyages en Espagne et en Allemagne, les clubs (tennis de table, danse, step, danse celtique), les inscriptions au Big Challenge et au concours de mathématiques Kangourou, l'animation jeux par une ludothèque, le renouvellement des jeux du foyer, les sorties (gymnastique acrobatique, sortie Dordogne), la réunion d'information destinée aux parents sur les dangers d'internet.

Vos représentants FCPE ont également participé à la boum du collège.

→ Par leur présence active en **conseil de classe**, vos représentants FCPE vous informent sur la vie de la classe de votre enfant grâce au compte-rendu du conseil de classe que vous recevez avec le bulletin de note trimestriel.

→ Vos représentants FCPE se mobilisent pour que soient remplacés les enseignants absents. La FCPE recense les heures de cours non remplacées sur une liste de carence (« ouyapacours » : [www.fcpe.asso.fr](http://www.fcpe.asso.fr)) : un nombre d'heures de cours très important est perdu pour les élèves, ce qui est en contradiction évidente avec le principe de continuité du service public de l'éducation nationale. La FCPE demande depuis de nombreuses années le remplacement des enseignants absents, dès la première heure de cours, et par des enseignants formés.

Notre action a permis qu'une mission d'expertise soit mise en place au niveau ministériel et qu'enfin le sujet soit pris avec le sérieux qu'il mérite.

Nous attendons donc, nationalement et localement, que des mesures concrètes soient mises en œuvre.

Vous pouvez nous aider en signant l'Appel national pour l'école publique : [www.appelpourlecolepublique.fr](http://www.appelpourlecolepublique.fr).

**CONTACT : [fcpemaxlinder@free.fr](mailto:fcpemaxlinder@free.fr)  
<http://fcpestloubes.free.fr>**